Trente-septième Année — N° 165 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES MARDI 14 JUIN 1892

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . TROIS MOIS. . . 13 fr. 50. . . SIX MOIS. . . 26 fr. . . UN AN. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . TROIS MOIS. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 13 JUIN 1892

UNE VISITE SIGNIFICATIVE

Tandis que le czar et l'empereur Guillaume se rencontraient à Kiel et que le gouvernement russe essayait de rassurer l'opinion française en se faisant représenter par le grand-duc Constantin Constantinovitch aux fêtes de Nancy, une manifestation politique, non moins intéressante pour avoir été un peu plus inaperçue, s'accomplissait en Angleterre

Le prince Ferdinand de Cobourg était l'hôte de la reine Victoria à Balmoral, et afin d'enlever à cette visite le caractère d'un simple acte de courtoisie le monde politique de Londres s'apprêtait à prodiguer à l'occupant actuel du trône bulgare des attentions nettement significatives.

Depuis son retour de Balmoral, le prince de Cobourg a été reçu par lord Salisbury avec des marques de grande cordialité.

Il a été fêté, chez le lord maire, par plusieurs membres du gouvernement, et lui-même a proclamé, dans sa réponse à un toast, la portée politique de sa visite inspirée, a-t-il dit, par le désir de remercier l'Angleterre de sa sympathie pour les aspirations de la nation bulgare.

Le gouvernement britannique n'aurait pu faire un accueil plus chaleureux à un prince régulièrement installé sur le trône et dont les pouvoirs auraient reçu la sanction de tous les signataires du traité de Berlin.

Moralement, c'est à la reconnaissance du prince Ferdinand de Cobourg par l'Angleterre, comme souverain légal de la Bulgarie, que nous assistons en ce moment. Et il y a là une riposte indirecte, mais non moins vigoureuse de la triple alliance et de son officieuse amie, l'Angleterre, aux manifestations franco-russes de Cronstadt et de Nancy voire à celle de Kiel.

C'est un avertissement donné par lord Salisbury au czar que l'Angleterre continuera à faire pièce, avec la triple alliance, à la politique russe dans les Balkans, et même qu'elle persévérerait dans cette attitude sans la triple alliance, en supposant que la suite de l'entrevue de Kiel un marché accordant de plus franches coudées à la Russie en Orient, moyennant quelque atténuation de l'alliance moscovite avec la France dans l'Ouest.

Sous ce rapport, les tendances du cabinet Salisbury ne s'étaient jamais affirmées plus nettement depuis les ovations extraordinaires faites à l'empereur d'Allemagne à Osborne et à Londres.

La seule considération qui puisse diminuer quelque peu la valeur de cette manifestation est l'approche des élections générales dans le Royaume-Uni.

A la fin de juillet, lord Salisbury et ses amis pourraient bien être tombés du pouvoir cédant la place à M. Gladstone qui y apporterait sinon une politique étrangère diamétralement opposée à celle du cabinet actuel, du moins des tendances sensiblement différentes.

UN ENTRETIEN DE M. PIOU

M. Piou, dont le silence avait paru singulier dans les circonstances actuelles, où ses idées et ses tendances font l'objet de nombreuses discussions, s'est décidé à prendre la parole dans une interview qui lui a été « prise » — suivant le mot consacré — par un rédacteur du *New-York Herald*. Voici le compte *rendu de cette conversation :*

« D. Vous devez être satisfait, monsieur le député, des progrès qu'ont fait vos idées et des encouragements qui leur ont été donnés ?

» R. Je n'en éprouve aucune surprise. Le mouvement qui se produit était inévitable. Vingt-deux ans de République ne passent pas impunément sur les partis. Comment resteraient-ils immobiles quand tout change autour d'eux ? Nous ne sommes d'ailleurs qu'au début de cette crise pénible, mais fatale.

» D. Vous croyez donc à la constitution prochaine d'un parti conservateur dans la République ?

» R. Comment n'y pas croire quand les éléments de ce parti surgissent de toutes parts. Ils ne sont pas encore groupés, ils manquent de cohésion, de formule précise, de programme commun, mais tout cela se fera, et vite, car la nécessité y forcera.

» Voyez ce qui vient de se passer aux élections municipales; une foule de conservateurs, sur les points le plus éloignés du pays, ont fait des déclarations du loyalisme constitutionnel le plus inattendu.

» Attendez les élections aux conseils généraux dans deux mois ; lisez avec soin les professions de foi et vous en verrez bien d'autres.

» D. Il y a cependant encore beaucoup de résistance et les conseils de Leon XIII ne sont pas accueillis partout.

» R. Cela est vrai. Ces résistances viennent de convictions et de sentiments très respectables, mais elles viennent aussi de malentendus habilement entretenus. Depuis deux ans et demi ce sont toujours les mêmes redites : « La forme républicaine est inconciliable avec les principes conservateurs. Elle est et restera la propriété des sectaires et des francs-maçons. L'accepter, c'est devenir solidaire d'une politique qu'on réprouve et s'exposer par surcroît à être repoussé avec dédain. » Pour un peu on accuserait Léon XIII lui-même de faire les affaires de la franc-maçonnerie.

» D. Puisque vous parlez de Léon XIII, vous savez bien que tous les catholiques ne se soumettent pas à ses injonctions.

» R. Je le sais ; mais soyez persuadé que bien peu de catholiques résisteront à ses conseils. Le pape aura le dernier mot.

» Comment dans un temps où les questions pratiques se trouvent si étroitement mêlées aux questions religieuses, le chef de l'Eglise ne serait pas autorisé à donner des avis sur la meilleure conduite à tenir?

» N'est-ce pas le Concordat qui est en question en ce moment? Vous savez bien quelle savante campagne on mène dans certains milieux en faveur de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ! Ce Concordat, aujourd'hui si menacé, porte la signature du pape ; c'est au pape, par conséquent, qu'en sont confiées la garde et la défense.

» Et on s'étonnerait que Léon XIII dise aux catholiques, au nom desquels la papauté a traité avec le pouvoir civil, ce qu'ils ont à faire pour assurer le maintien d'un pacte auquel sont attachés les plus grands intérêts religieux ? S'il n'a pas ce droit, il n'avait pas alors celui de conclure le pacte lui-même.

» D. Est-ce que vos amis comptent, aux élections prochaines, se constituer en parti catholique ?

» R. Nullement. Un parti catholique ne peut pas être, dans notre pays, un parti électoral. Un parti catholique avec un clergé concordataire et le programme minimum dont nous sommes tenus de nous contenter, est-ce possible ? Du reste, il n'y a pas que des intérêts religieux engagés dans nos luttes politiques ! Nous ne devons éloigner personnes par des appellations exclusives et ne donner prise à aucune équivoque. Ne rétrécissons pas le cercle autour de nous, élargissons-le, au contraire, le plus possible. Bien des gens qui n'ont pas nos croyances veulent du moins qu'on les respecte; ceux-là sont nos alliés. Ne les effrayons pas, et surtout que nul n'ait un prétexte pour dire que les catholiques réclament autre chose que la liberté, ou cherchent à empiéter sur les droits de l'Etat et l'indépendance de la société civile.

» D. Qu'y a-t-il à faire, à vos yeux, d'ici aux élections ?

» R. Dans la Chambre, rien ! En dehors, à réunir en faisceau toutes les initiatives, et cela avec un grand esprit de tolérance, sans essayer de fondre les nuances et sans s'offenser de la diversité des tempéraments. La communauté du but suffit pour assurer la communauté des efforts. Le but, c'est de préparer, pour la Chambre prochaine, les éléments d'un parti d'opposition constitutionnelle. Peu importe le nom qu'elle prendra. L'important, c'est qu'il ne ruse pas avec la question de forme gouvernementale et qu'il soit prêt à prendre bien nettement l'attitude et le rôle d'une droite républicaine.

» Ce parti ne sera peut-être d'abord qu'une minorité, mais c'est déjà une grande force d'être une minorité constitutionnelle; l'exemple du centre allemand prouve quelle importance elle peut prendre dans un parlement et quels services elle peut y rendre.

» Cette minorité, si elle est énergique et prudente dans son opposition, si elle reste fidèle à ses engagements constitutionnels, aura toutes les chances de devenir la majorité.

» La France est encore foncièrement conservatrice. Elle a reculé jusqu'ici devant un changement de politique parce qu'elle n'a pas voulu payer d'un changement de régime. Les radicaux le savent bien, et c'est pour cela qu'ils combattent avec tant d'ardeur la formation d'un parti conservateur dans la République.

» D. Mais beaucoup de vos amis qualifient votre conception de rêverie.

» R. Cette réserve s'est appelée pendant six ans la République de M. Thiers, la République du maréchal de Mac Mahon. Pourquoi ne deviendrait-elle pas une réalité? En tout cas, a-t-on le choix, et peut-on faire autre chose? Je ne vois pas pourquoi il serait impossible de faire en France ce que les tories ont fait en Angleterre. Vous-mêmes, aux Etats-Unis, n'avez-vous pas vos républicains et vos démocraties? La situation n'est pas la même, répète-t-on. Cela est bientôt dit. Elle n'est pas la même parce que jusqu'ici les conservateurs espéraient mieux.

» On regardait la République comme une tente plantée *provisoirement en terre et que le premier coup de vent* devait emporter. La tente a tenu bon. Le moment est bien venu de se demander si l'on veut indéfiniment coucher en plein air. »

« Le Journal de Roubaix » et le « Bulletin des laines » ont des abonnés et des lecteurs dans tous les centres lainiers du monde.

LA VÉRITÉ SUR L'ENTREVUE DE NANCY

Le *Figaro* se dit en mesure de publier la vérité vraie sur l'entrevue de Nancy. Ses renseignents confirment ceux que nous avons déjà donnés. C'est l'empereur de Russie qui, seul et sans conseil, a décidé cette manifestation; son représentant, le baron de Morenheim, l'a tenu au courant de tous les incidents de ces dernières semaines; il a, en un long rapport, expliqué au tsar la situation exacte du gouvernement français, dans ce projet de voyage qui était très délicat et très combattu. Il lui a raconté l'émoi qui s'était emparé de certaines feuilles allemandes à propos de ce séjour du président de la République sur la frontière de l'Est.

Le rapport a été adressé à l'empereur à Copenhague et c'est de sa seule et pleine initiative que l'empereur de Russie a fait alors télégraphier samedi au grand-duc Constantin d'avoir à aller saluer officiellement, lundi, M. Carnot, à Nancy.

La dépêche chiffrée, arrivée samedi matin à l'ambassade de Russie, à Paris, a été transmise le même jour à Contrexéville avec prière de ne pas ébruiter ce voyage avant undi matin. Le baron de Mohrenheim a été charmé de ce résultat, on le devine, mais il ne l'a conseillé ni demandé. Il ne pouvait d'ailleurs ni le conseiller ni le demander et il s'est borné à transmettre, ravi, au grand-duc Constantin, les instructions formelles que l'empereur lui envoyait à ce sujet.

L'assurance contre les accidents de travail

Cette question est toujours d'actualité : aussi il n'est pas sans intérêt d'examiner les résultats donnés par l'assurance obligatoire : l'expérience faite en Allemagne nous guidera.

On sait que le gouvernement allemand a rendu cette mesure légalement obligatoire et pour l'ouvrier et pour le patron.

L'application de cette loi ne se fit pas sans protestations. On la taxait de socialisme d'Etat, d'attentat à la liberté individuelle qui ne pouvait produire que des conséquences déplorables.

Aujourd'hui, une expérience de plus de cinq années a montré la valeur de cette institution, et le rapport qui vient d'être présenté au Reichstag contient d'utiles enseignements pour les nations qui n'ont pas appliqué le système de l'assurance ouvrière comme mesure générale. C'est l'analyse de ce rapport que nous empruntons à l'*Economiste*.

L'assurance centrale contre les accidents, telle qu'elle fut créée en Allemagne en 1885, partageait le pays en un nombre de districts donné et de corporations spéciales.

A la fin de 1890, soixante-quatre corporations de diverses espèces géographiques et industrielles étaient affiliées à l'institution. Ces corporations employaient près de cinq millions d'ouvriers parmi lesquels, jusqu'à la fin de 1890, plus de 2,100,000 liv. st. avaient été distribuées comme indemnités pour accidents, tandis que 2 millions 765,000 liv. st. allaient encore s'ajouter au fonds de réserve, tous frais déduits pour frais d'administration et organisation de moyens spéciaux pour prévenir les accidents.

Parmi les corporations qui participent au système, les plus importantes sont celles qui travaillent le fer et l'acier ou s'occupent industries métallurgiques.

Ces corporations comptaient en 1890 environ 583,000 ouvriers, c'est-à-dire 11 p. c. de la totalité lesquels, pendant la période quinquennale que nous envisageons, ont reçu sous forme d'indemnités 340,008 liv. st. ou 19.9 p. c. de la somme totale ainsi distribuée.

La moyenne des personnes tuées ou blessées dans l'exercice de leur travail a été pour la même période quinquennale de 4,28 par rapport à l'universalité des industries, et de 5,90 pour l'industrie métallurgique en particulier, sur 1,000 individus assurés.

Ces chiffres prouvent que l'exercice de l'industrie métallurgique présente sensiblement plus de danger que celui des autres. La moyenne des accidents par 1,000 individus assurés a augmenté à tel point qu'on se demande si l'assurance obligatoire n'a pas pour effet de diminuer la précaution chez l'ouvrier pendant son travail.

Il est évident, d'autre part, que la situation économique des ouvriers occupés par les industries métallurgiques en Allemagne s'est améliorée pendant ces dernières années, la moyenne des salaires reçus annuellement, abstraction faite de l'âge et de la position, s'étant élevée par ouvrier de 40 livres sterling en 1889 à 43 liv. 8 sh. 2 d. en 1890.

Il est possible que cette augmentation soit due à l'amélioration générale des affaires métallurgiques durant cette période et l'avenir nous dira s'il s'agit ici d'une manifestation permanente

Le nombre des corporations métallurgiques et des ouvriers qu'elles emploient affiliés à l'assurance centrale, s'est accru dans une large mesure sans que l'on doive inférer de là que le total de ces établissements et des ouvriers employés dans la métallurgie aurait augmenté.

Le nombre total des individus appartenant à l'industrie métallurgique qui ont survécu à la suite d'accidents et ont été pensionnés ou indemnisés a été seulement de 1,521 en 1886, l'année suivante le chiffre en était devenu de 3,363, pour atteindre en 1890 celui de 11,853. L'assurance procure à l'ouvrier victime d'un accident les soins médicaux depuis le moment de l'accident jusqu'à la fin de la quatorzième semaine et à partir de celle-ci le payement d'une certaine somme jusqu'à complet rétablissement.

En cas de mort la veuve reçoit en viager 20 p. c. du salaire journalier de son mari, chaque enfant jusqu'à l'âge de 15 ans reçoit 15 p. c. et l'orphelin privé de père et de mère reçoit 20 p. c.

Si l'ouvrier est blessé pendant son travail, la corporation peut l'envoyer en traitement à l'hôpital et cela se fait le plus souvent.

Mais dans ce cas la famille de l'ouvrier a droit, pendant toute la durée de l'incapacité, à la même indemnité qu'elle toucherait en cas de décès.

La dépense faite par le Comité central d'assurances pour l'industrie métallurgique a augmenté successivement dans de fortes proportions.

Les indemnités et pensions payées en 1890 se *sont élevées à 123,647 liv. st., alors qu'en 1886,* elles ne furent que de 12,278 liv. st.

Il est vrai que la somme totale dépensée par le Comité d'assurance n'est pas exagérée en comparaison d'une industrie qui paye chaque année plus de 25 millions de liv. st. aux ouvriers qu'elle occupe, mais il n'en est pas moins vrai que la dépense progresse d'une façon sérieuse et que si elle continue à augmenter de la sorte elle atteindra une somme énorme dans un court espace de temps.

Quoiqu'il en soit, les chiffres que nous venons de citer prouvent que le système auquel ils se rapportent est le meilleur qui puissent être adopté.

LE GRAND PRIX DE PARIS

Paris, 12 juin. — 1er *Rueil*, 2e *Coulis*, 3e *Chêne Royal*. Gagné d'une demi longueur et quatre longueurs du 2e au 3e.

Bien que l'absence de champion anglais ôtât cette année-ci une partie de sa raison d'être et de son intérêt au Grand Prix de Paris, l'affluence n'en a pas été sensiblement moins considérable sur l'hippodrome de Longchamps.

On sait, en effet, quelle effervescence soulève cette solennité annuelle un peu dans tous les milieux parisiens.

Par une heureuse exception cette année, dès le matin, la journée s'annonçait radieuse; aussi, pas d'hésitation, tout le public amateur de courses, autant dire Paris tout entier, était-il sur pied.

Les uns se ruent vers la gare Saint-Lazare où des trains spéciaux étaient organisés. D'autres prennent d'assaut les voitures, les MAIL-COACH. Les plus modestes ou les retardataires, enfin, se contentent des humbles tapissières.

Comme toujours les exigences des cochers sont exorbitantes.

A Longchamps enfin, tout le public réussit à se couler, et de toutes parts il afflue dès une heure de l'après-midi. Sur la *pelouse de Longchamps les familles* y sont installées, qui ont pris les devants et ont déjeuné sur place.

Les tribunes surtout sont envahies de très bonne heure. A deux heures, à l'heure où s'ouvre la réunion, elles sont littéralement combles. Plus de cent mille personnes sont entrées sur la pelouse.

L'aspect de l'immense plaine est du plus pittoresque effet. A perte de vue, c'est comme une levée d'ombrelles de toutes les couleurs.

Les *mail coach* sont placés sur plusieurs rangs le long de la piste. Les harnais, les mors, l'acier brillent au soleil.

Tout ce monde s'impatiente, il n'est question que de la grande épreuve attendue avec impatience; il n'est question que de l'écurie Schickler, d'autres préconisent Courlis, Rueil.

L'heure avance et l'animation ne fait que croître.

Les habitués du pesage arrivent plus tard, et avec moins d'empressement. Peu à peu cependant la vaste enceinte s'emplit et l'on a peine à se mouvoir.

Rassurés par la clémence du ciel, les élégants ont revêtu des toilettes étudiées depuis beaux jours déjà en vue de cette réunion. Les couleurs claires des robes et des ombrelles éclatent et scintillent au soleil. L'aspect est des plus séduisant. On s'observe, on compare, on se salue, on s'aborde et les deux premières courses sont courues presque sans qu'on s'en soit aperçu.

Le président de la République et Mme Carnot arrivent pendant la deuxième course. Ils prennent place dans la tribune officielle qui ne tarde pas à se remplir.

Sont là, parmi beaucoup d'autres, MM. Brugère et Lozé.

Le corps diplomatique est à peu près au complet.

Les concurrents du Grand Prix sont arrivés de bonne heure dans le paddock où ils sont très entourés et minutieusement examinés par les Parisiens.

Ce sont d'abord les deux Schickler, *Fra-Angelico* et *Chêne Royal* qui tous deux tiennent la tête de la côte et paraissent en excellentes conditions, mais l'attention des connaisseurs se porte surtout sur *Courlis* et *Rueil* qui représentent, l'un l'inconnu, l'autre l'imprévu de la course.

Les deux poulains sont très beaux et leur apparence réveille une préparation avancée; ce sont, à coup sûr, les deux animaux les plus imposants du lot. Aussi, au dernier moment, sont-ils l'objet de nombreux et importants paris. Les autres, y compris Amadis et Bucentaure, sont assez délaissés dans leur *ring*.

Cependant, il est près de quatre heures, la cloche sonne et les chevaux défilent tenus en mains, dans l'ordre d'inscription au programme. Courlis, les deux Sayssales, et Saint-Michel, puis Diarbeck, l'Erèbe, Rueil et les deux Schickler. Les partants sont au nombre de dix.

Les concurrents prennent leur galop d'essai, ceux de Fra-Angelico, Chêne-Royal, Courlis, Diarbeck, produisent la meilleure impression. Rueil au contraire semble s'employer avec mauvaise grâce et ses partisans conçoivent quelque crainte à son sujet.

C'est avec quelque peine que le starter réussit à aligner les chevaux qui prennent successivement deux faux départs.

Le public s'impatiente et quelques sifflets se font entendre aux tribunes et sur la pelouse.

Enfin le drapeau s'abaisse et la cloche tinte.

Les deux Schickler se sont élancés en tête suivis de près par les autres en peloton, tandis que Courlis et Rueil partent en queue.

Dès ce moment les lorgnettes se braquent, le silence se fait.

Les péripéties de la course sont suivies avec une attention ardente. Au Moulin, Rueil a déjà amélioré sa situation. En quelques foulées puissantes il est venu se placer au milieu du peloton.

Courlis est toujours dernier. A la sortie du Petit bois *les Schickler mènent toujours avec Diarbeck qui se maintient* à leur hauteur. Les chevaux sont groupés, l'ordre ne se modifie pas à la montée, mais à la descente Courlis traverse brusquement le peloton et vient se placer derrière les *leaders*. Il apparaît le premier à l'entrée de la ligne droite suivi des autres à deux longueurs. Le poulain va dans son action tandis que les Schickler sont déjà à la cravache.

Il semble avoir course gagnée lorsque à la hauteur des tribunes Rueil se détache du peloton et en quelques foulées superbes vient se placer à sa hauteur.

Une lutte émouvante s'engagea, des cris s'élèvent : Rueil ! Courlis ! Mais le poulain de M. Edmond Blanc prend visiblement l'avantage, et finalement passe le poteau à une demi-longueur devant Courlis. Chêne-Royal troisième à quatre longueurs serré de près par Fra-Angelico, Bucentaure, Diarbeck.

Le vainqueur et son jockey Tom Lane sont acclamés avec enthousiasme à leur rentrée au pesage.

L'heureux propriétaire est félicité chaleureusement.

C'est la deuxième année de suite que M. Edmond Blanc gagne le Grand-Prix de Paris. Le fait est sans précédent.

Ce qui est sans précédent, c'est un Grand-Prix couru sans pluie par un ciel radieux, sans la moindre menace d'orage.

Fait à noter et qui s'explique d'ailleurs, les Anglais étaient rares cette année-ci, n'ayant aucun champion à nous opposer, ils n'avaient pas jugé à propos de faire ce voyage pour applaudir nos couleurs.

Le gagnant a rapporté 35 fr. au pesage et 33 fr. à la pelouse. Le prix qui est cette année de 200,000 fr. s'élève à plus de 250,000 fr.

L'intérêt de la journée est fini une fois le Grand-Prix couru, aussi la foule commence à s'écouler, les équipages font une queue interminable et défilent au pas.

Le Président de la République est parti aussitôt la course.

Les tribunes se sont vidées comme par enchantement. Seuls les parisiens endurcis restent pour les deux dernières courses.

Un incident aux courses de Longchamps. Insultes à M. Carnot

Paris, 12 juin. — Un incident a marqué à Longchamps le départ du président de la République. Au moment où le landau présidentiel passait derrière la tribune, trois individus se sont répandus en invectives contre M. Carnot, le traitant notamment « d'homme de bois ».

Ces trois individus ont été aussitôt arrêtés.

L'un d'eux aurait jadis possédé une petite écurie de course.

Ils ont été écroués.

D'après les renseignements pris à la préfecture de police, l'incident Carnot, aux courses de Longchamps, se réduirait à ceci : Deux individus, M. Rabon, ancien conseiller municipal de Neuvilly, et un nommé Doulon, auraient simplement crié : « Pas de chapeaux, pourquo saluez-vous, ce n'est rien! »

Ces deux individus ont été interrogés, puis relaxés.

On refuse de donner des renseignements sur leur interrogatoire.

Paris, 12 juin. — Le Grand-Prix a été couru en trois minutes 23 secondes 2/5.

Le montant exact du prix s'élève à 251.000 francs.

Le second touche 10,00 fr., le troisième 5,000 fr.

Le chiffre des entrées a atteint près de 500,000 fr.

Le pari mutuel a fait plus de 3 millions d'affaires.

Le Grand Prix seul en a donné la moitié, l'augmentation est de 5 à 600,000 fr. sur l'an dernier.

NOUVELLES DU JOUR

Une conférence de M. Millevoye à Clermont-Ferrand sur l'alliance franco-russe

Clermont-Ferrand, 12 juin. — Aujourd'hui à trois heures a eu lieu, salle Pichot-Duclos, une conférence sur l'alliance franco-russe, donnée par M. Millevoye, député de la Somme.

Un certain nombre de sociétés de tir, d'anciens militaires, etc., s'y sont rendus en corps musique en tête, bannière déployée.

Ce défilé a donné lieu à une manifestation enthousiaste en faveur de la Russie.

Trois mille personnes assistaient à la conférence. L'hymne et la *Marseillaise* ont été acclamés. M. Gringmuth, conseiller d'Etat, a affirmé, aux applaudissements répétés de l'auditoire, la loyauté absolue de l'accord des deux puissances.

M. Millevoye, dans un long discours, établit la sincérité des liens qui, depuis 1870, unissent la France et la Russie.

Il dit que le caractère de cette entente est le relèvement militaire et diplomatique de la France. (Acclamations répétées).

Un ordre du jour en faveur de l'union franco-russe est voté d'enthousiasme.

Encore un duel en perspective. — M. Castelin et M. Portalis

Paris, 12 juin. — M. Castelin, député boulangiste de l'Aisne, vient d'envoyer des témoins à M. Portalis, directeur du *XIXe Siècle*, pour lui demander réparation à une interview publiée ce matin par ce journal.

Dans cette interview M. Castelin est présenté comme ayant escroqué à M. Boudier, architecte, qui a porté plainte contre lui, une somme de 270,000 fr.

La portée des visites de Kiel et de Nancy

Paris, 12 juin. — Dans un article que publiera demain la *Petite République Française*, M. Goblet insinue que les visites de Kiel et de Nancy n'ont peut-être pas une portée aussi pacifique qu'on se plaît à le croire et demande que le gouvernement promette une explication précise.

Trop de précautions. — Un propriétaire de Paris qui met des mitrailleuses dans son jardin. — Un jeune maraudeur mortellement atteint.

Paris, 12 juin. — Aujourd'hui, à Argenteuil, deux enfants d'une dizaine d'années avaient pénétré pour cueillir des fleurs dans une propriété appartenant à un M. Labbé de Paris.

Celui-ci, ayant été récemment victime d'un vol, avait disposé dans son enclos un système de mitrailleuse chargée de balles de fort calibre dont les enfants déterminèrent la décharge.

L'un d'eux, nommé Oudinot, reçut cinq balles dans la cuisse et une dans l'aine.

Son état est désespéré.

Le commissaire de police et son secrétaire venus procéder aux constatations faillirent à leur tour être victimes des machines infernales dont la maison était armée du *haut en bas*.

Une enquête est ouverte.

Un vieillard qui tente de tuer sa femme et se suicide ensuite à Paris

Paris, 12 juin. — Un nommé Barroy, propriétaire, âgé de 67 ans, a tiré sur sa femme deux coups de fusil de chasse et l'a grièvement blessée aux reins. Il s'est ensuite brûlé la cervelle. Les causes de ce drame sont inconnues.

Les incendies dans les forêts

Fontainebleau, 12 juin. — Le feu a dévoré, aujourd'hui, *sept hectares de pins de cinquante ans, toujours au* rocher de la Salamandre, mais dans une direction opposée à celle des deux précédents.

L'incendie a pris dans des circonstances tellement extraordinaires qu'on est presque fondé à attribuer ce nouveau sinistre à la malveillance.

Il a été éteint par les forestiers et des troupes du 4e hussards et du 13e d'artillerie.

Une quadruple noyade à Lyon

Lyon, 12 juin.— Les noyades se multiplient dans notre ville. Aujourd'hui, trois frères, âgés de 10, 11 et 12 ans et un jeune homme de 18 ans, qui se baignaient dans le Rhône, ont été pris par un remous et se sont noyés.

Les troubles en Espagne

Barcelone, 12 juin. — On craint que la grève ne soit générale demain.

Les autorités militaires concentrent des troupes pour parer à tout événement.

La situation est très tendue. L'état de siège vient d'être proclamé.

La situation ministérielle et parlementaire en Italie

Rome, 12 juin. — Le Conseil des ministres n'a pas examiné la question de la dissolution de la Chambre ni celle des élections générales.

Toutes les nouvelles à propos de la date des élections sont donc sans fondement.

Quatre personnes tuées et cinq blessées dans un incendie à Pavie

Pavie, 12 juin.— A la suite de l'explosion d'un tonneau de benzine, dans une épicerie, un grave incendie a eu lieu aujourd'hui. Il y a eu cinq blessés et quatre tués.

Un krack à Privas

Privas, 12 juin. — La banque Tranchat a suspendu ses paiements. Le passif est encore inconnu.

L'occupation de Wyddah par les troupes françaises

Paris, 12 juin. — Le ministère de la marine n'a reçu jusqu'ici aucune dépêche confirmant l'occupation de Wyddah par les troupes françaises annoncée par un télégramme d'Accra.

Les troubles en Espagne

Barcelone, 12 juin. — L'agitation continue; toutes les fabriques sont fermées et désertes. Les grévistes sont toujours très excités.

Des pierres ont été jetées contre le train de France au moment de son passage.

De nouvelles collisions ont eu lieu entre les troupes et les grévistes.

BOURSE DE PARIS DU 13 JUIN 1892

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h	Cours de clôt
99 20	3 0 0	99 95	99 72	99 77	99 75	99 87
105 30	4 1 2 0/0	105 90	105 30	105 90	105 30	105 75
91 55	Italien	93 ..	93 32	93 30	93 32	93 30
4445 ..	Banq. de France	4480 ..	4480 ..	4480 ..	4480 ..	4480 ..
183 ..	B d'Escompte	185 ..	182 .	182 ..	182 ..	182 ..
675 ..	Banq. de Paris	670 ..	677 ..	677 ..	677 ..	677 .
1132 ..	Crédit Foncier	1130 .	1132 .	1132	1132 ..	1145 ..
790 ..	Créd. Lyonnais	790 ..	790 .	790 ..	787 ..	790 ..
177 ..	Crédit Mobilier	175 ..	177 ..	177 ..	. . ..	177 ..
1520 ..	Lyon	1525 .	1542 ..	1542 ..	1542 ..	1542 ..
1890 ..	Nord	1890 ..	1885 ..	1885 .	1885 .	1885 ..
20 .	Panama	18 ..	20 ..	20 ..	20 ..	20 ..
2797 ..	Suez	2800 ..	2798 .	2790 .	2792	2796 ..
1447 ..	az	.. ..	..	.... ..	1445 ..	1440 ..
667 .	Autrichiens	662 .	665 ..	665 ..	665 ..	663 .
225 ..	Lombards	230 ..	226 .	... .	226 ..	226 .
182 ..	Nord Espagne	195 .	... ..	183 ..	183 ..	183 .
213 ..	Saragosse	228 50	... ..	227 ..	226 ..	226 ..
653 ..	Méridionaux	. . ..	... ..	... ..	... ..	662 ..
. ..	Métaux	. ..	... ..	... ..	... ..	. .
491 87	Egypte	487 .	483 75	492 50	492 50	491 25
95 5/8	Hongrois	95 ..	94 5/8	95 1/2	95 1/2	95 1/2
20 65	Turc	20 45	20 02	20 57	20 55	20 62
598 75	Banq. Ottomane	593 50	583 12	596 87	597 50	598 75
67 5/16	Extérieure	. . ..	... ..	67 7/16	67 1/2	67 3/4
431 87	Rio-Tinto	... .	... ..	430 62	434 87	431 87
129 37	Tharsis	... ..	... ..	.. ..	128 75	126 75
24 7/8	Portugais	23 50	2315/16	24 1/16	24 7/8	25 1/8
.. ./..	Consolidés	... ..	... ..	.. ./.	.. ./.	.. /.
.. /..	Russe 1880	... ..	... .	.. /	.. ./.	./.
97 75	Russe consolidé	.. .	... ..	97 70	97 55	97 65
78 80	Russe nouveau	.. ..	... ..	79 05	79 ..	79 15
... ..	Fonc. d'Autriche	... ..	... .	... ..	... ..	.. ./.
498 ..	Dynamite	... ..	... .	483 ..	483 .	483 ..
100 .	3 0/0 nouveau	100 ..	100 ..	... ..	100 ..	100 .
148 75	Alpines	... .	... ..	... .	147 50	143 62
106 ..	Câbles	... ..	. ..	... ..	106 ..	... ..
... ..	Russe Orient	... ..	... .	... ..	... ..	... ..
... ..	Priorités	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
88 .	Mobilier espag.	... ..	.. ..	.. ..	91 ..	90 ..
... ..	3 0/0 amortiss.	. ..	.. ..	.. ..	... ..	... .
... ..	C. d'Esc. nouv.	500 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Générale	465 50	... ..	... ..	. .	... ..
... ..	Est	630 ..	... ..	... ..	... ..	.. ..
... ..	Lyon (obligat.)	454 .	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Midi	1305 ..	... ..	... ..	... ..	... .
... ..	Nord (obligat.)	460 .	... ..	... ..	... ..	... .
... ..	Orléans	1510 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Ouest	457 75	... ..	... ..	... ..	.. .
... ..	Anglais	97 40	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Autriche or	89 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Belge 3 0 0	.. .	... ..	... ..	... ..	... .
... ..	Ville d'Amiens	415 ..	... ..	. .	... ..	.. .
... .	Lille 1860	112 ..	... ..	... ..	... ..	... .
... ..	Lille 1863	232 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Ville de Lyon	401 .	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	V. de Roubaix	49 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Fives-Lille (act)	541 .	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Téléphone	427 50	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Voitures 4 0/0	510 .	... ..	... ..	... ..	... .
... ..	Suez (obligat.)	620 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Cacérès	455 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Asturies	260 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Foncières 1883	437 50	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Rente Foncière	155 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Cacérès (act.)	60 50	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Est (oblig.)	448 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Midi (oblig.)	459 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
.. ..	Béthune	455 50	... ..	... ..	... ..	. . ..
... ..	Picardie	450 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Nord-Est	453	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Ouest (act.)	1055 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Orléans (oblig.)	461 50	... ..	... ..	... ..	... ..
... ..	Fives-Lille (obl.)	460 .	... ..	... ..	... ..	... ..

BOURSE DE LILLE DU 13 JUIN 1892

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd.
Lille 60, r. 400	... ..	412 50	OBLIGATIONS		
» 63, r. 400	... ..	438 75	Tramw. Nord	... ..	432 50
» 68, r. 500	... ..	513 50	Union lin. N.	... ..	465 .
» 77, r. 500	... ..	513 50	Gaz de Wazem	... ..	511 75
» 84, r. 400	... ..	411 .	Ch. d. fer Econ.	... ..	508 75
» 84, 1/4	... ..	401 25	Denain Anzin	... ..	508 75
» 87, r. 400	... ..	400 ..	Tréfilerie	... ..	507 50
» 90, r. 500	... ..	489 .	CHARBONNAGES		
Roub.-Tourc.	... ..	47 50	Aniche, 12e	... ..	13900 ..
Amiens	... ..	414 ..	Anzin, 100e d.	... ..	4500 ..
Dép. du Nord	... ..	407 ..	Blanzy	... ..	1805 ..
Tourcoing 1878	... ..	502 ..	Bruay	... ..	12000 ..
Armentièr. 86	... ..	499 ..	Bully-Gren., 6e	... ..	2920 ..
Douai, libérée	... ..	501 ..	Campagnac	... ..	535 ..
» non lib.	... ..	501 ..	Carvin	... ..	1420 ..
Verley, Decr.	... ..	1220 ..	Courrières, 10e	... ..	4435 ..
Ce Platel et Cie	... ..	251 25	Crespin	... ..	248 75
Crédit d. Nord	... ..	440 .	Douchy	... ..	3800 ..
H. Devilder	... ..	1050 ..	Dourges	... ..	9050 ..
Banq. ré. Nord	... ..	500 ..	Drocourt, 1re s.	... ..	3350 ..
Ce Esc. Roub.	... ..	... ..	Escarpelle	... ..	2005 ..
Gaz de Wazem	... ..	501 25	Epinac	... ..	510 ..
Le Nord, ass.	... ..	2375 ..	Ferfay	... ..	720 ..
Union g. Nord	... ..	455 ..	Fléchinelle c. 5	... ..	375 ..
St-Sauv. Arras	... ..	420 ..	Fléchinelle	... ..	500 ..
Un. lin. Nord	... ..	... ..	Lens	... ..	23600 ..
Constr. Anzin	... ..	... ..	Liévin	... ..	9520 ..
Ciments franç	... ..	270 ..	Marles 30 0/0	... ..	14800 ..
Estrée-Blanch	... ..	250 ..	Marles 70 0/0	... ..	18000 ..
Tramw Nord	... ..	40 ..	Meurchin	... ..	4745 ..
L. Allart, t. p.	... ..	509 ..	Ostricourt	... ..	375 ..
Id. 375 p.	... ..	... ..	Sincey-le-R.	... ..	15 ..
Chem Econom	... ..	497 50	Thivencelles	... ..	120 ..
Delgutte et Cie	... ..	510 ..	Vicoigne et N.	... ..	18500 ..
Ce Liquid R.-T.	... ..	... ..	OBLIGATIONS		
Eaux Dunkerq	... ..	505 ..	Béthune 1877	... ..	445 ..
Tréfilerie	... ..	1010 ..	Blanzy 1876	... ..	536 ..
Biache-St-V.	... ..	3400 ..	Drocourt 1885	... ..	535 ..
Denain Anzin	... ..	350 ..	Fléchinelle 87	... ..	250 ..
Usin Villerupt	... ..	450 ..	Marles 1886	... ..	510 25
			Liévin 1883	... ..	505 ..

Marchés de Lille du 13 juin 1892

SUCRES. — Raffinés n° 1, cote officielle, 108 .. à .. ..; 88 degrés, cote com., 37 .. à .. .. ; n° 3, cote com., . ..

HUILES. — Huile épurée pour quinquet 72 fr. l'hectolitre; huile de colza 66 fr.

ALCOOLS. — 3/6 betteraves disponible, offert 47 50 à .. ..; demandé .. .. à .. ...

Cours de clôture au comptant du 13 juin

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
99 70 ./	3 0/0	99 70 ./.
99 95 ./.	3 0/0 1891	100 .. ./.
100 .. ./.	3 0/0 amortissable	99 70 ./.
105 85 ./.	4 1/2 0/0 1883	105 65 ./.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du lundi 13 juin

Présidence de M. FLOQUET, président.

La séance est ouverte à 2 heures.

L'INTERPELLATION DE M. E. MOREAU SUR N.-D. DE L'USINE

Avant la séance

Beaucoup de députés en séance; l'extrême-gauche est très agitée. M. Hubbart confère avec MM. Pichon, Clémenceau et Cie.

Le banc des ministres est au complet. M. Ricard, garde des sceaux, est en retard; M. de Mun est à son banc.

La séance

Un des secrétaires donne lecture du procès-verbal.

Une rectification au procès-verbal

M. DE BERNIS. — Je demande la parole pour une rectification,

M. DE BERNIS. — Je lis à l'*Officiel* l'interruption suivante de M. Clémenceau : « N'oubliez pas que vous êtes *républicain* ». (Rires à gauche.)

Si j'avais entendu cette interruption je n'aurais pas manqué de répondre à mon collègue « N'oubliez pas qu'au point de vue politique vous êtes ultra-montain. (Rires approbatifs à droite).

C'est peut-être tout aussi drôle et peut-être plus exact, eu égard à la situation qui vous est faite. (Très bien, très bien à droite).

M. Clémenceau, s'il s'était donné la peine de lire ma profession de foi, aurait vu que je me suis présenté comme catholique conservateur et royaliste (applaudissements à droite) et si mes opinions s'étaient modifiées, je n'aurais pas hésité à venir le dire hautement à cette tribune et à rendre ensuite les électeurs juges de la question. (Applaudissements prolongés à droite.)

Le procès-verbal est adopté,

DISCOURS DE M. MOREAU

M. FLOQUET. — L'ordre du jour appelle la discussion de l'*interpellation de M. Moreau* sur les agissements de l'association professionnelle des patrons du Nord et de la Congrégation de Notre-Dame-de-l'Usine.

La parole est à M. Moreau. (Mouvements divers. Exclamations).

M. MOREAU. — C'est au 3 octobre dernier que j'ai saisi le gouvernement des faits qui motivent l'interpellation qui vient aujourd'hui. (Ah ! Ah !)

C'est toujours la question cléricale qui, sous le nom de socialisme chrétien, se présente devant la Chambre.

Il existe une association professionnelle des patrons du Nord où figurent toutes les professions possibles.

M. Moreau soulève l'hilarité en faisant l'énumération de toutes les *professions* qui en font partie.

M. E. MOREAU. — L'article 2 de la loi du 21 mai 1884 *sur les syndicats permet-il le groupement de professions* aussi diverses?

Le président de l'association est un chanoine.

M. Moreau énumère les divers présidents jusqu'au père d'Aubigny qui venait, dit-il, de Charleroi (sic). (Hilarité.) ;

L'Association comprend un certain nombre de Pères Jésuites qui n'ont rien de cammun avec les patrons commerçants du Nord. (Très bien, très bien à l'extrême gauche.)

L'article 3 de la même loi n'est pas davantage respecté.

Au lieu de se consacrer exclusivement à l'étude et à la défense d'*intérêts économiques, industriels, commer*ciaux et agricoles, cette association s'occupe d'intérêts politiques, religieux, sectaires. (Exclamations à droite).

M. CUNÉO D'ORNANO. — C'est une concurrence qu'on vous fait. (Rires.) Qu'est-ce que cela peut vous faire?

M. PAUL LAFARGUE s'agite beaucoup et fait passer des documents à M. Clémenceau.

M. MOREAU. — On pourrait aussi relever, de la part de cette association, une infraction à un autre article. Cependant on se montre très tolérant à l'égard des syndicats patronaux en restant très sévères à l'égard des syndicats ouvriers. (Très bien à l'extrême gauche.)

L'égalité devant la loi est violée au profit de ceux qui se disent persécutés par la République. (Applaudissements à gauche, rires ironiques à droite.)

Mais il y a encore une autre infraction à la loi de 1884 ; il y a, à la direction de l'association, des prêtres étrangers, il y a même un colonel en retraite.

Il y a aussi un instituteur laïque, très persécuté celui-là par la République, qui s'est empressée de le nommer *officier de l'instruction publique*. (On rit).

M. DE CASSAGNAC. — Je ne l'aurais jamais supposé. (Nouveaux rires.)

M. RICARD arrive et s'assied au banc du gouvernement.

M. MOREAU. — Les statuts ont été déposés.

Mais comme le titre de: « Association catholique des patrons du Nord » pouvait créer des difficultés, on l'a remplacé par celui-ci : « Association professionnelles des patrons catholiques du Nord » et finalement on a supprimé le mot « catholique ». (Réclamations à droite).

Il est facile de constater que l'Association ne s'occupe pas d'intérêts professionnels. Le véritable président, le chanoine Fichaux poursuit la réalisation de son idée qui est qu'une *usine chrétienne compte une chapelle* et un oratoire. (Clameurs à gauche.)

On a pris le parti d'agir quand même, quoi qu'il en coûte et quels que soient les moyens à employer.

On travaille donc à l'établissement des chapelles et des confessionnaux, et à colporter le journal *La Croix*. (Nouvelles exclamations à gauche.)

M. CUNÉO D'ORNANO. — Quand vous allez à vos Loges, est-ce que nous nous en occupons ? (Bruits, applaudissements à droite.)

M. MOREAU. — Vous ne donnez pas de subventions aux Loges maçonniques. (Rires ironiques à droite.)

Oui, on se préoccupe des moyens de forcer les ouvriers à recevoir la *Croix* (Protestations à droite). D'autre part, on crée des syndicats mixtes, on encourage les pélérinages ouvriers.

Les associations locales dites : « Confréries de Notre-Dame de l'Usine » se forment sous cette impulsion.

Le point de départ est celui-ci : Le patron doit sauver l'âme de ses ouvriers. (Exclamations à gauche.)

Mais de quel droit le patron peut-il être le maître des consciences de ceux qu'il emploie? (Applaudissements à gauche.)

On fait surveiller les ateliers par des religieuses en vue de développer les pratiques de piété. Tous les ateliers ont leur petite chapelle où tous les ouvriers récitent, chaque jour, leurs prières.

L'aumônier, à son tour, fait son entrée dans l'usine et confesse les samedis et veilles de fêtes.

L'expansion de l'œuvre est considérable à Roubaix et Tourcoing.

A côté de l'association légale, il y a l'association illégale, clandestine.

Les statuts du syndicat, qui sont le paravent de ceux de la société de « Secours mutuels » laissent percer le *bout de l'oreille. (Bruit de conversations.)*

M. FLOQUET crie vainement : Messieurs, veuillez faire silence.

VIF INCIDENT

M. MOREAU. — Les patrons syndiqués forcent les ouvriers à faire partie de l'Association de Notre-Dame de l'Usine. On va jusqu'à établir des billets de confession mensuelle. (Réclamations et protestations vigoureuses à droite).

M. MOREAU. — Les ouvriers ont des salaires modestes et on les tient presque en esclavage. (Exclamations à droite).

M. DE KERGARIOU. — Ce n'est pas vrai !

M. DE RAMEL. — *Je vous donne le démenti le plus* formel. (Applaudissements à droite. Rumeurs à gauche).

M. MOREAU. — J'ai vu de pauvres pères de famille pleurer de rage. (Nombreuses voix à droite : Donnez la preuve. — Bruit, tumulte).

M. FLOQUET. — Ecoutez l'orateur; un député n'est pas un accusé, il a le droit d'apporter ici des allégations sous sa responsabilité. On peut lui répondre. (Les exclamations croissent, interruptions à droite).

M. PROVOST DE LAUNAY. — On a toujours le droit de demander la preuve.

M. FLOQUET, furieux. — Je vous rappelle à l'ordre. (Exclamations ironiques à droite.)

M. DE RAMEL. — Mais c'est l'orateur qui nous provoque.

M. HUBBARD. — C'est vous qui faites du chahut (sic). (Protestations à droite).

M. MOREAU reprend l'énumération de ses racontars. L'espionnage est partout organisé. (Vives protestations à droite). Les rapports sont faits par les aumôniers. (Nouvelles protestations à droite.)

On va jusqu'à défendre aux ouvriers de faire gras le vendredi, sous peine de renvoi.

Cris à droite : C'est trop fort ! donnez la preuve ! la preuve ! (Bruits.)

A gauche : Continuez ! continuez !

M. MOREAU. — Oui, malheur aux ouvriers qui ne font pas toutes les pratiques religieuses demandées, qui ne veulent pas se soumettre aux pèlerinages.

Il y a des patrons qui obligent leurs ouvriers à fréquenter, tous les premiers vendredis du mois, le salut solennel du Sacré-Cœur, où ils entendent d'étranges prédications.

Voix à droite : Ça vaut bien vos réunions maçonniques. (Très bien à droite).

M. MOREAU. — On fonde une autre institution, celle des retraites; il y a des retraites de trois jours.

Quand on se trouve en face d'ouvriers récalcitrants, on les met au cachot, au pain, au sel et à l'eau. (Oh ! oh ! — Un fou rire s'empare de toute la salle.)

M. LE PROVOS DE LAUNAY. — Pour qui nous prenez-vous ? Avez-vous la prétention de nous faire croire cela ?

M. MOREAU. — Mais, tous ces faits, quels qu'invraisemblables qu'ils paraissent, n'en sont pas moins certains (Nouvelle explosion d'hilarité).

On crie : Assez, assez de vos histoires de brigands. Rires).

M. MOREAU. — Je maintiens que dans ces retraites, les ouvriers récalcitrants sont impitoyablement renvoyés. Les patrons qui agissent ainsi vis-à-vis des ouvriers violent la liberté des travailleurs. Aussi, une loi s'impose.

La séance continue.

Gustave Mathieu à Belleville

Paris, 13 juin. — M. Pajol, commissaire de police du quartier du Combat, a reçu hier soir un avis le prévenant que Gustave Mathieu habitait 19, rue Nys, depuis cinq semaines et que, dans la soirée, il se promenait à la fête de Ménilmontant. M. Pajol a immédiatement organisé une surveillance pour surprendre Mathieu à sa rentrée à son domicile.

Une terrible orage à Toulouse

Toulouse, 13 juin. — Un orage terrible a éclaté hier après-midi sur Toulouse et ses environs, accompagné d'une véritable trombe d'eau et de rafales de vent. De nombreux arbres sont endommagés. Plusieurs sous-sols et caves sont inondés. Les omnibus, les tramways et les fiacres sont restés en détresse.

Une arrestation mouvementée

Nice, 13 juin. — Sur mandat d'arrêt lancé par le juge d'instruction de notre ville, le chef de gare de Beaulieu, assisté du garde champêtre, a arrêté, hier après-midi, vers quatre heures, au moment où il descendait du train venant de Nice, un nommé Duteuil, qui a commis dans la région un nombre incalculable d'escroqueries. Il se faisait passer pour prêtre et, en cette qualité, se faisait adresser des colis au nom de M. Duteuil, vicaire, villa des Palmiers, Beaulieu, et vendait ensuite à vil prix ces marchandises.

Cet homme est en outre soupçonné d'être un espion dangereux. Son arrestation a été des plus mouvementées. Il n'a pas fallu moins de cinq personnes pour le maintenir; on a dû le jeter tout ligotté dans une voiture pour le conduire jusqu'à Villefranche. Interrogé par le brigadier de gendarmerie de cette localité, il a déclaré tout d'abord s'appeler Duteuil et être né à Cannes; mais, pressé de questions, il a fini par dire qu'il était né en Autriche. Duteuil sera transféré demain ici.

LES MARCHÉS A TERME

BULLETIN DU JOUR

13 juin

ROUBAIX-TOURCOING. — Les mois de septembre et octobre ont perdu 2 1/2 centimes : les autres n'ont pas varié.

Tendance calme.

On a enregistré 25.050 k. du type 1 à la Caisse de Roubaix-Tourcoing, soit :

Juin 5,000 à 4.80; juillet 5,000 à 4.80; août 5,000 à 4.82 1/2; septembre 5,000 à 4.85; octobre 5,000 à 4.90.